

trictions aux importations. La plupart des nations européennes jouissaient à l'époque d'une prospérité sans précédent et d'un vif essor économique, et elles voyaient grossir leurs réserves d'or et de devises étrangères. En décembre 1958, le retour à la convertibilité des devises de la plupart des grandes nations commerçantes européennes rendit palpable ce renouveau, tout en abolissant le besoin de zones régionales, en ce qui concerne les échanges et les paiements.

Ces succès confirmèrent l'interdépendance économique des pays de l'Occident et soulignèrent la nécessité d'une coordination aussi étroite que possible de leurs programmes nationaux.

Les responsabilités envers les pays peu développés

A part de ces facteurs issus de la prospérité européenne retrouvée, les gouvernements voyaient clairement que les pays industrialisés devaient employer leurs ressources de façon plus rationnelle et plus efficace pour aider les pays peu développés à parvenir à une économie solide et indépendante. A cette fin, il fallait donc coordonner plus étroitement les divers programmes d'aide, tout en accélérant l'essor économique des pays industrialisés, de crainte de voir se tarir leur aide et se fermer les débouchés pour les produits des nations insuffisamment développées.

La conjoncture européenne de 1959 fit ressortir plus clairement encore le besoin d'une collaboration économique solide entre les pays de l'Occident. En décembre 1958, après l'échec des négociations tendant à la création d'une zone de libre-échange englobant non seulement le Marché commun⁴ mais encore l'Europe tout entière, sept pays (Autriche, Danemark, Norvège, Portugal, Royaume-Uni, Suède et Suisse) formèrent rapidement une association de libre-échange. L'un des principaux objectifs officiels de cette association était de préparer une reprise des négociations avec les pays du Marché commun sur une base plus vaste; mais certains craignaient à l'époque que l'existence de deux groupements distincts ne mène à un clivage commercial en Europe, ou encore à des ententes dont pâtiraient l'Amérique du Nord et le reste de l'univers.

Négociations de la Convention de l'OCDE

A la lumière de ces facteurs et sur l'initiative de Washington, les États-Unis, la France, la République fédérale d'Allemagne et le Royaume-Uni décidèrent, lors de la conférence occidentale "au sommet" du 21 décembre 1959, de réunir à Paris une conférence qui étudierait ces questions. Les 12 et 13 janvier 1960, 13 représentants se rencontrèrent donc dans la capitale française; ils furent rejoints le 14 par 7 autres délégués de pays membres ou associés, et ils adoptèrent tous ensemble trois résolutions. La première demandait la création d'une commission spéciale qui examinerait entre autres choses la situation créée par la coexistence, en Europe, de deux associations commerciales distinctes. La deuxième avait trait

4. La Communauté économique européenne (CEE) souvent désignée sous le nom de "Marché commun" fut créée en 1957, par le Traité de Rome. Elle comprend la République fédérale d'Allemagne, la Belgique, la France, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas.